

Affichez cet e-mail dans votre navigateur



Les Brèves

Cette semaine, dans le secteur du bus et de l'autocar:

BEchauffeur.BE : de nouveaux candidats chauffeurs se manifestent

Grâce à la campagne publicitaire que nous avons relancée sur Facebook et Google, plusieurs dizaines de nouveaux candidats chauffeurs se sont inscrits sur le portail de BEchauffeur.BE afin d'intégrer notre secteur. La plate-forme BEchauffeur.BE souhaite mettre des candidats en contact avec les entreprises à la recherche de chauffeurs. Nous transmettrons rapidement les nouvelles candidatures aux membres de la FBAA participant à ce programme.



Votre entreprise de bus ou d'autocars ne participe pas encore au programme BEchauffeur.BE et est à la recherche de chauffeurs ?

Demandez à vous inscrire à l'adresse contact@bechauffeur.be et transmettez vos offres d'emploi. Nous ajouterons votre participation au programme.

PROLONGATION DES MESURES DE SOUTIEN

Il est clair que les décisions du dernier comité de concertation sont dramatiques pour le secteur des autocars. Cette semaine, nous avons expliqué aux cabinets compétents l'impact engendré par les récentes mesures sur notre secteur.

Au **niveau fédéral**, un nouvel ensemble de mesures de soutien a été approuvé:

- la **prolongation du chômage corona jusqu'au 31 mars 2022**.
- Le **double droit passerelle** pour les indépendants obligés de fermer leurs activités et le report du paiement de l'impôt sur le revenu et de la TVA sont prolongés.
- Il y aura un **droit passerelle simple de crise** pour tous les secteurs ayant une perte de revenus d'au moins 40%. Dans les secteurs les plus touchés, il y aura une réduction des charges ONSS. Dans ces secteurs, il y aura également un crédit d'impôt de 25 % pour les coûts non récupérables encourus.
- le **projet de loi-programme** prévoyant l'assimilation des périodes de chômage temporaire corona pour les **vacances annuelles 2022** a été approuvé. Pour les ouvriers, l'Office national des vacances annuelles supportera à nouveau l'intégralité des coûts. Du côté des employés, une compensation est prévue pour les employeurs les plus sévèrement touchés.

Information de dernière minute : à la demande du ministre bruxellois de la Mobilité Van den Brandt, notre fédération rencontrera la semaine prochaine le ministre bruxellois Trachte et les membres des cabinets du Premier ministre bruxellois et des ministres Gatz et Clerfayt. Le gouvernement bruxellois nous invite à discuter de la situation difficile dans notre secteur.



Après le 01/02 : voyager librement grâce à la 3e dose

Les taux élevés de contamination dans de nombreux pays ne peuvent empêcher de voyager librement en Europe, à condition que chaque voyageur ait reçu la troisième dose dans les neuf mois suivant la dernière dose. C'est-ce qui ressort de la concertation entre les ministres de la santé publique de l'UE. Le ministre néerlandais a indiqué qu'il est important que les voyages restent possibles pour les personnes suffisamment vaccinées : « Les gens veulent savoir s'ils pourront partir en vacances ou pas. » L'utilisation du pass sanitaire actuel est devenue difficile car de plus en plus de pays ajoutent des règles supplémentaires de leur propre chef. (hln.be & AD)



Zone environnementale d'Amsterdam : nouvelles règles en 2022

La zone environnementale d'Amsterdam sera renforcée dès le 01/01/2022. Dès cette date, seuls les véhicules de classe d'émission 6 pourront accéder à la zone. Quiconque souhaite circuler dans la zone avec un bus ou autocar Euro 5 doit demander et payer une « dérogation ». En tant qu'exploitant d'autocar, vous pouvez demander un maximum de 12 dérogations d'une journée par an pour votre véhicule Euro-5. Les véhicules éleveurs sont dispensés.

[Cliquez ici pour tout savoir sur la zone environnementale d'Amsterdam](#)



LA PREMIÈRE FLOTTE D'AUTOBUS TOURISTIQUES ÉLECTRIQUES

Les autobus touristiques bruxellois reprennent du service cet hiver. La STIB et RATP Dev accueillent la première flotte d'autobus touristiques totalement électriques au monde. Avec le lancement des autobus et des Plaisirs d'hiver, Bruxelles fait clairement savoir qu'elle est impatiente d'accueillir les touristes. Cet hiver, deux autobus électriques couvriront deux itinéraires sur lesquels les visiteurs pourront découvrir les curiosités de la ville.

« Les Bruxellois sont fiers d'être les premiers à accueillir les versions entièrement électriques de ces autobus emblématiques. Tout le monde pourra visiter notre région à bord d'un autobus respectueux de l'environnement », indique la ministre bruxelloise de la Mobilité. L'exploitation des autobus touristiques Hop on Hop off a été confiée à RATP Dev. Une nouvelle plate-forme en ligne est prévue pour les utilisateurs, assortie de services mobiles et d'une application. Elle leur permet de suivre en direct le trajet des autobus, d'écouter des podcasts et de consulter des informations sur les sites touristiques.



FIT FOR 55: les positions de l'IRU approuvées

Le 03/12, les fédérations européennes actives dans le transport de passagers et de marchandises ont approuvé, ensemble, trois « position papers » de l'IRU. Il s'agit de positions concernant des propositions de loi s'inscrivant dans le programme « Fit for 55 » de la Commission européenne et influençant notre secteur. L'IRU et les fédérations nationales adoptent ces points de vue lors de leurs dialogues avec les pouvoirs publics.



Quelles sont les trois positions approuvées de l'IRU ?

1. Position sur le système d'échange de quotas d'émission (ETS)

L'IRU soutient la transition verte mais craint que la proposition d'inclure le transport routier dans l'échange de quotas d'émission (ETS) ne contribuera pas à la concrétisation de cette transition. Si le transport routier était inclus dans l'ETS, il conviendrait de prévoir les piliers suivants :

- prévoir une période de transition adéquate et ne pas sanctionner sans avoir d'abord proposé des solutions ;
- éviter la multiplication et l'accumulation de taxes, redevances et droits sur les émissions de CO2 ;
- donner au transport collectif de passagers l'accès au fonds d'innovation ;
- fournir des incitations supplémentaires pour investir dans les véhicules à combustible alternatif et dans la formation des chauffeurs ;
- assurer la compétitivité des entreprises de l'UE.

2. Position sur le déploiement d'une infrastructure pour combustibles alternatifs

L'IRU appelle à :

- affiner les dispositions relatives aux infrastructures de recharge électrique et de ravitaillement en hydrogène ;
- harmoniser le déploiement des bornes de recharge électriques et des stations d'hydrogène ;
- adapter l'infrastructure des combustibles alternatifs aux biocarburants renouvelables ;
- garantir que les investissements dans la construction d'infrastructures pour les combustibles alternatifs n'entraîneront pas de coûts supplémentaires pour les utilisateurs ;
- garantir que le réseau électrique fournit une puissance suffisante pour les stations de recharge ;
- tenir compte de la charge électrique lente par rapport à la charge électrique rapide, et de la manière dont cela affectera la « disponibilité » et/ou les « heures de travail » des chauffeurs ;
- mettre en place un système d'information sur la disponibilité des points de charge et de ravitaillement, les temps d'attente et les systèmes de paiement sécurisés.

3. Position sur les taxes sur les carburants

L'IRU appelle à prévoir :

- un cadre juridique européen transparent qui encourage la transition vers les combustibles alternatifs ;
- un traitement conjoint des propositions relatives aux taxes et redevances, qui devrait être combiné à la priorité accordée à un cadre législatif pour les infrastructures de combustibles alternatifs et à sa mise en œuvre simultanée dans toute l'UE ;
- des garanties de la disponibilité et de l'accessibilité des véhicules à combustible alternatif et des infrastructures nécessaires, comme condition préalable à la révision des taxes.



CAR & BUS E-ZINE : la passion des entrepreneurs de bus et d'autocars

L'entrepreneuse Katy Van Welde, troisième génération à la tête des Autocars Van Aerschot, a une autre passion à côté de son métier : élever des chevaux de compétition. Lisez le portrait de cette nouvelle série : "animé par la passion".

[Découvrez la passion de l'entrepreneuse Katy Van Welde](#)

[Recevoir les prochains numéros du Car & Bus e-zine](#)

CONDOLÉANCES

Le 06/12, Monsieur Jozef Cannaearts, ancien directeur des Autobus Cannaearts à Malines, père de Florent Cannaearts et grand-père de Margaux et Charlotte Cannaearts, est décédé à l'âge de 88 ans. Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille.

[Présentez vos condoléances en ligne](#)

Les collaborateurs de la FBAA, de l'ICB, de FCBO et du Fonds social combinent dès à présent le télétravail et le travail dans les bureaux à Haren. [Vous trouverez ici les données de contact des collaborateurs de la FBAA.](#)

